

ASSEMBLEE GENERALE DU 8 DECEMBRE 2022.

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2022.

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réuni en assemblée générale ordinaire annuelle en application des statuts, pour vous rendre compte de l'activité de l'Association au cours de l'exercice clos le 30 juin 2022, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels du dit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

SITUATION ET ACTIVITE DE L'ASSOCIATION

La saison 2021/2022 a commencé dans un contexte sanitaire moins prégnant que les deux saisons précédentes.

Cependant nous avons été contraint par le maintien des mesures sanitaires de base et le plan de reprise N°5 « pass sanitaire ».

RAPPEL DES ELEMENTS DE CONTEXTE :

Reprise septembre 2021

Plan de reprise N° 5 « Pass sanitaire »

- Autorisation la pratique sportive : vérification du pass vaccinal pour les adultes.
- Plan de circulation.
- Liste des présents.
- Délégation de pouvoir du président pour le contrôle des pass sanitaires.
- Port du masque obligatoire en dehors de la pratique sportive.

1^{er} Octobre 2021

- Mise en place du pass vaccinal pour les mineurs.

14 mars 2022

- Fin du port du masque et du contrôle du pass vaccinal.
- Maintien des listes de présence.
- Maintien des Plans de circulation.

20 avril 2022

- Fin des plans de circulation.
- Maintien des listes de présence jusqu'au 30 juin 2022.

Cette vigilance sanitaire, ne nous a pas permis d'accueillir nos adhérents et pratiquants dans les meilleures conditions.

Certains ont décalé la reprise de leurs activités sportives et culturelles pour nous rejoindre plus tard dans la saison, d'autres ont fait le choix de ne pas reprendre d'activités les exposant à la circulation encore active du virus.

Toutefois, malgré le contexte nous avons atteint les quatre objectifs prioritaires du plan de relance mis en place sous l'impulsion du président en avril 2022 à savoir :

- La reprise de toutes nos activités et le soutien aux associations hébergées.
- Le retour au nombre d'adhérents de la saison 2019.
- La réorganisation de la gouvernance.
- La maîtrise budgétaire de l'exercice, malgré un budget prévisionnel entériné par le conseil de – 45 000 euros.

L'exercice 2021/ 2022 a été marqué par les diverses activités que nous avons menées à bien malgré la situation de crise sanitaire. Il en est fait état dans le rapport énoncé à l'assemblée générale, pour lequel nous vous demandons de statuer. (Rapport d'activités en annexe).

SITUATION DE L'ASSOCIATION A LA DATE DU PRESENT RAPPORT

La trésorerie nette de l'Association au 1^{er} juillet 2022 s'élevait à **391 197 euros**.

L'Association est en capacité de continuer à développer son projet Associatif global.

Les sections méditation de pleine conscience, dessins bimensuel, arts et nature n'ayant pas trouvé un équilibre financier ont été arrêtées en octobre 2021 et ne seront pas reconduites cette saison.

Toutes les autres sections ont repris leurs activités.

La réorganisation de l'accueil de loisirs permet d'avoir de nouvelles propositions d'activités à destination du public jeunes, adultes et familles.

PERSPECTIVES D'AVENIR

Le contexte économique actuel doit nous appeler à la prudence, l'augmentation des charges de structures, fluides, salaires, aura un impact certain sur l'équilibre financier de l'association.

Nous aurons trois rendez-vous importants avec notre partenaire privilégié « La ville de Rennes » pendant cet exercice.

- Les chartes territoriales.
- Les états généraux de la vie Associative.
- Le renouvellement de notre convention.

Au-delà de ces trois rendez-vous importants nous continuerons de développer les axes de notre projet associatif global avec un accompagnement plus attentif à la section tennis, au projet de sport amateur de haut niveau (N2) de la section basket, à la pérennisation des nouvelles sections et de la gouvernance du Pôle culturel.

RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

Au titre de l'exercice clos le 30 juin 2022 :

La trésorerie nette de l'Association en début d'exercice s'élevait à un montant de **418 894 euros**.

La trésorerie en fin d'exercice s'élève à un montant de **391 197 euros** soit, 11 mois de fonctionnement.

Aucun emprunt n'a été contracté.

Le résultat de l'exercice est de **- 1 117.25 euros**. Si le résultat semble très satisfaisant au regard du budget prévisionnel, celui-ci doit cependant être relativisé au regard des éléments suivants :

Produits :

- Aides URSSAF liée au COVID imputé sur cet exercice suite à la demande de rescrit social : +10 000 €.
- Reliquat du fond de solidarité de l'état des mois de juillet et aout 2022. +3000 €.
- Abandon des avoirs de cotisations des adhérents : +6000 €.

Charges

- Maitrise des charges de structures.
- Arrêt des sections déficitaires.
- Optimisation des emplois du temps des animateurs techniciens (Tennis, fitness).
- Annulation de gros projets évènementiels (météo, contexte sanitaire...).

Remarque sur les produits :

Il est à noter que par une demande de solidarité entre associations Rennaises dans le contexte crise sanitaire la ville de Rennes a diminué le montant annuel de notre convention de 5 %.

L'impact de cette décision sur cet exercice est de : - **6 875 euros** par la direction de la vie associative et de - **954 €** par la Direction des sports.

Remarques sur les charges

La mise en place de l'avenant 182 de notre convention collective concernant le calcul de la rémunération et la classification des salariés a eu un impact de + 6000 € sur le poste salaires et charges de l'exercice.

Le total des produits d'exploitation s'élève à **396 959 euros** contre **374 565 euros** au titre de l'exercice précédent, soit une variation de **+5.98 %**.

Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à **408 353 euros** contre **302 898 euros** au titre de l'exercice précédent soit une variation de **+34 %**.

Le résultat d'exploitation ressort à **- 11 893 euros** contre un résultat de **71 666 euros** au titre de l'exercice précédent.

Le montant des traitements et salaires s'élève à **170 950 euros** contre **113 991 euros** au titre de l'exercice précédent soit une variation de **49 %**.

Le montant des charges sociales s'élève à **51 246 euros** contre **30 703 euros** au titre de l'exercice précédent soit une variation de **67 %**.

L'effectif salarié moyen s'élève à **5.8 équivalents temps plein** au 30 juin 2022.

Au **30 juin 2022**, le total du bilan de l'Association s'élevait à **447 449 euros** contre **469 931 euros** pour l'exercice précédent, soit une variation de **+6%**.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le **30 juin 2022** que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues sont identiques à celles de l'exercice précédent.

L'Association n'a pas eu de prise de participation dans d'autres sociétés au cours de l'exercice et n'a pas engagé de dépense de recherche et développement.

Le bilan et le compte de résultat figurent en annexe.

Il n'y a pas eu d'événements post clôture, ayant un impact sur les comptes annuels.

AFFECTATION DU RESULTAT

-le résultat de l'exercice s'élevant à **- 1 117.25 euros** sera affecté au compte « **Report à nouveau** ».

- Le solde du compte « **report à nouveau** » sera à affecter au compte « **Fonds Associatif sans droit de reprise** ».

CONTROLE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires, nous tenons à votre disposition les rapports de votre Commissaire aux comptes.

Par ailleurs, nous vous indiquons que la liste et l'objet des conventions courantes conclues à des conditions normales qui, en raison de leur objet ou de leurs implications financières sont significatives pour les parties, ont été communiqués aux administrateurs et aux commissaires aux comptes.

SITUATION DES MANDATS DES ADMINISTRATEURS

Renouvellement des Administrateurs.

Les mandats d'administrateurs de :

- Godet Jean-Charles
- Lavenne Benoit

Arrivent à expiration lors de la présente assemblée.

Nous vous proposons donc de renouveler le mandat de Godet Jean-Charles et Lavenne Benoit, dans leurs fonctions, pour une nouvelle période de trois ans.

LISTE DES CONVENTIONS

Société en participation RPST :

Cette société a pour objet la gestion de la salle Sainte Thérèse.
La participation financière de l'Association en 2020 / 2021 s'est élevée à **5 000 euros**.

Union Rennes Basket 35. URB 35

Cette Association née de l'union entre Rennes Pôle Association et l'Avenir de Rennes a pour but la pratique du Basket au plus haut niveau Masculin.

Facturation

- Mise à disposition de personnel : 14 559 €

La **valorisation des frais** engagés par Rennes PA pour le projet URB est affectée à la :

- Mise à disposition de matériels, salles pour URB N1 : **8 625 euros**

L'**union Rennes Basket 35** a versé à Rennes Pôle Association **5 447 euros** correspondants à :

- Licences, minibus, indemnités OTM.

Prise en charge par l'association des licences des administrateurs : 377 €

Abandons de frais kilométrique des administrateurs : 592 €

Informations diverses

Rennes Pôle Association a remboursé les frais engagés par ses administrateurs et son directeur salarié dans le cadre de leurs activités au sein de l'association.

Ces dépenses sont constituées essentiellement de frais de déplacement et notamment d'indemnités kilométriques dont les modalités de remboursement sont liées à la nature des déplacements réalisés sur la base des barèmes arrêtés par le conseil d'Administration de l'association. Des frais professionnels sont également pris en charge. (Téléphone, ...).

Aucun avantage particulier n'a été accordé aux administrateurs lors de l'exercice clos le 30 juin 2022.